Berl'info

mars 2022

Zéro déchets p.3-4

CPAS énergie p.8

Le mot de l'ADL p.9-10

Berl'info N° 06/2022
Éditeur responsable : Administration communale - Rue Antoine Dodion, 10 - B-4257 BERLOZ
Tél 019/33.99.99 - Fax 019/33.99.88 - www.berloz.be

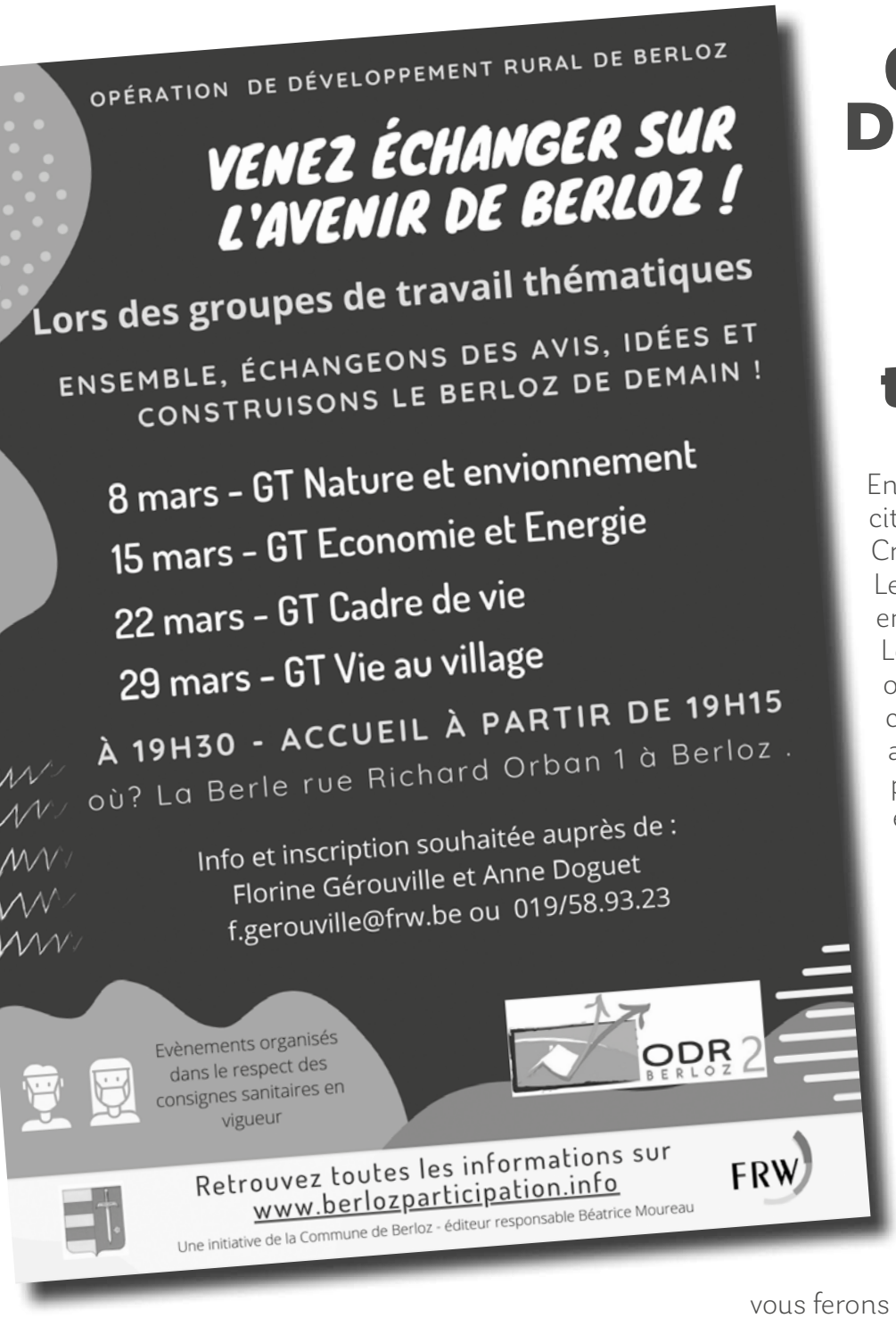

Opération de Développement Rural : Groupes de travail thématiques !

En octobre 2021, des consultations citoyennes ont eu lieu à Berloz, Crenwick, Rosoux et Corswarem. Les associations berloziennes et les enfants se sont également exprimé. Lors de ces rencontres, les participants ont pu échanger sur leur vision de la commune, ses forces, ses faiblesses ainsi que proposer des idées de projets pour l'avenir. Merci à toutes et tous pour votre participation ! Les comptes rendus de ces rencontres sont disponibles sur le site www.berlozparticipation.info.

La participation n'est pas terminée pour autant ! Outre la consultation des jeunes (à venir), l'opération se poursuit en 2022 avec, dans un premier temps, l'organisation de groupes de travail thématiques. Ces séances vous permettront d'aller un cran plus loin dans les réflexions en partant des résultats des réunions précédentes. Nous vous ferons réagir sur les éléments du diagnostic et les résultats des consultations d'octobre afin de définir les grands enjeux du territoire, les objectifs et projets à réaliser. Au total, nous vous invitons à 4 groupes de travail thématique : Cadre de vie, Environnement, Economie et énergie et Vie au village. Vous êtes la bienvenue à toutes les réunions ou juste une selon vos centres d'intérêts et vos disponibilités.

Dans la foulée, la Commission Locale de Développement Rural (CLDR), composée de citoyens représentatifs de la population et d'élus, sera mise sur pied. Cette commission va co-construire une stratégie sur base de ces constats et, nourrie des réflexions des groupes de travail, elle va définir et suivre les projets mener sur le territoire durant les 10 années à venir. Vous souhaitez vous impliquer activement dans le processus ? Posez votre candidature à la Commission Locale de Développement Rural. https://www.berlozparticipation.info/comment-mimpliquer.html

La participation citoyenne : une belle façon de vous impliquer dans votre commune, de manière constructive, pour imaginer et mettre en place des actions qui répondent à vos besoins!

Personnes de contact : Florine Gérouville f.gerouville@frw.be 019 58 93 23

INTRADEL FORMATION COMPOSTAGE

Dans le cadre du projet de communes «zéro biodéchet», Intradel collabore cette année avec la commune de Berloz pour créer un réseau de Guides Composteurs-Pailleurs bénévoles.

Pour mener à bien ce projet, Intradel propose une formation gratuite répartie sur deux périodes : d'avril à juin 2022 et de septembre à octobre 2022.

Ce dispositif vous permettra de vous former à la pratique du compostage et du paillage et de devenir «ambassadeur» de la commune. Votre rôle sera ensuite de sensibiliser d'autres citoyens à travers diverses initiatives locales.

Tous les habitants de Berloz désireux de s'investir dans ce projet sont invités à s'inscrire:

- soit en ligne sur le site d'Intradel, via ce lien https://bit.ly/3FkxUar
- soit auprès du service environnent de la commune, par mail ou par téléphone: jessica.puffet@berloz.be - 019/33.99.87

PARTICIPEZ À NOTRE SÉANCE D'INFORMATION SUR LA FORMATION DE GUIDE COMPOSTEUR-PAILLEUR.

Dans le cadre de son projet zéro biodéchet, la commune de Berloz, en collaboration avec Intradel, va constituer un réseau de guides composteurs bénévoles et lance donc un appel à candidatures auprès de ses citoyens. Ceux-ci se formeront aux techniques de compostage et de paillage afin de soutenir des initiatives locales.

L'objectif de ce projet est de réduire la quantité de déchets verts et organiques des ménages et des espaces verts communaux.

Comment tendre vers le zéro biodéchet ? En réutilisant les déchets des parcs et jardins comme des ressources et en compostant les déchets organiques.

Qu'est-ce qu'un guide composteur ? C'est un ambassadeur de la prévention et de la gestion de proximité des biodéchets ménagers et assimilés. Il a essentiellement sa place sur les opérations de gestion domestique des biodéchets de sa commune et sur les opérations de compostage partagé (compostage en pied d'immeuble, de quartier, etc.) et autonome en établissement.

Il peut être un habitant de la commune assurant bénévolement sa mission et/ou un salarié d'une collectivité, association, administration dont l'activité le conduit à informer le grand public.

Vous avez envie d'en savoir plus ? Ce projet vous intéresse et vous avez envie de vous y investir ? Alors, nous vous invitons à assister à une séance d'information sur la formation de guide composteur-pailleur qui aura lieu 16 mars 2022 à 19h30, le lieu vous sera communiqué en fonction du nombre d'inscrits.

Afin de pouvoir vous accueillir au mieux en respectant les mesures de distanciation sociale, nous vous demandons de vous inscrire auprès de Jessica PUFFET au service environnement de la commune : 019/33.99.87 – jessica.puffet@berloz.be

Samedi 26 mars 2022 à 9h00

La Commune de Berloz participera à l'Opération Rivière Propre qui consiste en un nettoyage d'envergure sur l'ensemble du bassin fluvial, organisé lors des journées wallonnes de l'eau. Cette opération vise à sensibiliser à la problématique de la gestion des déchets et à rendre nos cours d'eau plus attrayants.

Nous faisons dès à présent appel aux bénévoles, désireux de participer à cette grande opération de nettoyage de nos cours d'eau.

Voici le programme de cette matinée :

9h00 Accueil convivial des participants avec petit déjeuner au réfectoire de l'école communale de Berloz, rue des Ecoles n°7 (en respect des mesures sanitaires en vigueur au moment de l'événement).

9h30 Début de l'Opération Rivière Propre

11h30 Retour à l'école et fin de l'opération

Renseignements et inscriptions obligatoires :
Jessica Puffet : 019/33.99.87 - jessica.puffet@berloz.be
Christine Matagne : 019/33.99.92 - christine.matagne@berloz.be

Grand nettoyage de printemps Be WaPP 2022

Cette année, en raison des conditions sanitaires, l'édition 2022 du grand Nettoyage de Printemps initialement prévue du 24 au 27 mars – se tiendra **les 5, 6, 7 et 8 mai** dans toute la Wallonie.

Cette grande action de sensibilisation à la propreté publique a été lancée en 2015 et le temps d'un week-end, tous les Wallons - citoyens, écoles, mouvements de jeunesse, entreprises, pouvoirs publics et associations diverses, se mobilisent autour d'un objectif commun : ramasser les déchets qui jonchent nos rues, nos chemins de campagne, pistes cyclables et autres pour que notre région soit plus agréable à vivre.

En ce qui concerne notre commune, l'opération Be WaPP se déroulera le samedi 7 mai 2022. L'accueil se fera à l'école communale de Berloz, rue des Ecoles n°7 à 9 heures (en respect des mesures sanitaires en vigueur au moment de l'événement).

Vous souhaitez, vous aussi, enfiler vos gants pour améliorer votre cadre de vie, dire adieu aux déchets sauvages qui dénaturent notre belle commune ? Alors, n'hésitez pas à vous joindre à nous, le 7 mai 2022 ! Le matériel (gants, gilet fluo, sacs...) vous sera fourni sur place.

Pour la bonne organisation de cette journée,
nous vous demandons de vous faire connaître auprès de :

Jessica Puffet : 019/33.99.87 • jessica.puffet@berloz.be
Christine Matagne : 019/33.99.92 • christine.matagne@berloz.be

Les inscriptions sont également possibles directement en ligne sur le site internet www.bewapp.be du 7 mars jusqu'au 25 avril à minuit.

Nous vous recontacterons en temps utile pour vous donner toutes les précisions nécessaires.

Guide des aînés

Dans le dernier Berl'info nous indiquions que le guide des aînés est disponible sous forme de farde pour les personnes de plus de 70 ans.

Nous vous informons que les personnes à partir de 55 ans peuvent se procurer une version papier à l'administration communale s'ils le souhaitent.

Décès

- **M. Arthur WILSENS**
  Né le 14.09.1934
  Décédé le 26.12.2021
- **Mme Erika KOZUR**
  Née le 20.06.1956
  Décédée le 03.01.2022
- **M. Michel KONEN**
  Né le 24.12.1950
  Décédé le 17.01.2022
- **M. Jean VANSCHINGEN**
  Né le 11.11.1963
  Décédé le 27.01.2022

Les activités de votre bibliothèque

Bonjour à tous et à toutes !

Les activités organisées par les bibliothèques publiques ont heureusement été peu impactées par la crise sanitaire. Ainsi l'essentiel de l'activité «Heure du conte» se maintient : dans le respect des mesures sanitaires, une heure de loisirs composée de quelques belles lectures par Sonia et d'une petite activité créative avec Roxane. Le public-cible est les enfants fréquentant l'école maternelle mais les enfants un peu plus jeunes ou un peu plus agés peuvent également y trouver leur bonheur. N'hésitez pas à vous inscrire, même en dernière minute, l'évènement a lieu tous les deuxièmes mercredis du mois hors vacances scolaires, de septembre à juin. Le plus facile est de s'inscrire par email, une confirmation vous sera faite au plus tôt. Vous pouvez également appeler aux heures d'ouverture de la bibliothèque, le mercredi après-midi. Ci-joint les thèmes choisis pour la deuxième partie de l'année. Vous pouvez également en parler autour de vous, il n'est pas obligatoire d'être inscrit à la bibliothèque ou d'habiter à Berloz pour participer.

N'hésitez pas également à faire des suggestions de thèmes que vous souhaiteriez exploiter lors de l'heure du conte, nous sommes tout ouïe car ce moment est le vôtre.

La bibliothèque est également en train de se pencher sur un projet d'activités pour adultes. Chers lecteurs et lectrices, si vous avez des idées ou avez vus des activités originales et intéressantes, n'hésitez pas à en faire part à votre bibliothécaire qui se fera une joie de faire le lien avec ses propres idées.

Enfin, la bibliothèque est également au service des goûts, besoins et souhaits de ses lecteurs et lectrices dans la mesure du possible, les suggestions d'achats sont toujours les bienvenues !

Au plaisir de vous rencontrer ou vous voir dans notre bibliothèque le mercredi entre 14 et 15h30 ou de 17 à 19h.

Roxane Van Rymenam
Votre bibliothécaire

Sprinter Club Berloz

Ce dimanche 6 mars 2022 à 9 heures, après la trêve hivernale, le Sprinter Club Berloz asbl entamera sa 42ème saison en lançant officiellement la reprise de ses différentes sections sportives. Mais au fait, on y fait quoi dans ces sections qui se réunissent chaque dimanche matin au départ de notre local ?

Historiquement, notre club est bien connu pour sa section cyclo qui abrite quatre groupes différents se distinguant par la distance parcourue, la difficulté des circuits et l'allure du peloton. Dans tous les cas, cela reste un club de cyclotourisme où tout le monde vient pour s'amuser peu importe son niveau. C'est d'ailleurs pour cela que notre leitmotiv est le suivant : «On part ensemble, on rentre ensemble.»

Depuis quelques années, deux nouvelles sections ont également vu le jour : la section marche et la section jogging. La première est le fruit de l'initiative de plusieurs filles du village voulant découvrir nos beaux chemins en groupe plutôt que seules. La seconde, qui est née plusieurs années après le début du succès de «Je Cours pour ma Forme», souhaite proposer aux adeptes de la course à pied des sorties pour ceux qui ne souhaitent pas atteindre un niveau de compétition dans le même état d'esprit que celui qui habite nos cyclos depuis toutes ces années.

Si la Belgique reste notre terrain de jeu préféré, nous espérons que nous pourrons très vite recommencer à partir en voyage ensemble pour pratiquer nos sports favoris en France ou en Italie comme nous l'avons déjà fait auparavant.

Au-delà du sport, notre structure - que nous sommes nombreux à assimiler à une grande famille - est aussi synonyme de fête avec la Fête de juin et le Mémorial ainsi que la Flèche berlozienne de septembre qui encadrent depuis de nombreuses années nos étés.

Bien sûr, notre local est ouvert à chacune et à chacun le dimanche matin donc libre à vous de venir nous y rejoindre pour discuter autour d'un bon verre ! Local qui, d'ailleurs, est également disponible à la location tout au long de l'année tout comme nos chapiteaux durant la belle saison à des prix plutôt démocratiques.

Une seule adresse : rue de la Drève, 1 à B-4257 Berloz.

Envie d'en savoir plus ou de directement vous inscrire pour la saison 2022 ?
Rien de plus simple :
visitez notre site Internet
(www.sprinterclub.be) en utilisant ce code QR !

Vous pouvez également nous envoyer un e-mail à l'adresse suivante: info@sprinterclub.be

A très vite,

Arnaud Delchambre, alias «Le Scribe»
Secrétaire

Passage à niveau ? Prudence !

Après une accalmie certainement liée à la pandémie en 2020 (23 accidents), ce sont 46 accidents et incidents (dont 37 impliquant un véhicule) qui ont été relevés en 2021 sur ou autour des 1.650 passages à niveau qui subsistent en Belgique, avec un bilan humain très lourd : 9 morts et 5 blessés graves.

Que faire alors si vous vous retrouvez en fâcheuse position à un passage à niveau ?

Lors d'un accident ou d'une situation dangereuse à un passage à niveau, ne prenez pas de risques inutiles et mettez-vous d'abord en sécurité.

Ensuite, contactez les services de secours au 112 et communiquez votre emplacement précis grâce aux informations figurant sur l'autocollant qui se trouve sous le feu, informe Infrabel.

HAUSSE DE L'ÉNERGIE : QUE PEUT FAIRE LE CPAS ?

C'est une évidence qu'on ne peut plus nier aujourd'hui : l'augmentation du prix pour le gaz et l'électricité aura un impact très lourd sur la facture des ménages cette année. C'est donc maintenant (et encore plus que d'habitude) qu'il faut être vigilant à la consommation d'énergie.

Comment se prémunir de la hausse ?

Tout d'abord, il y a une règle générale à ne jamais oublier : **l'énergie la moins chère est celle qu'on ne consomme pas ! Adoptez des habitudes simples pour limiter votre consommation**

Durant ces mois d'hiver, il faudra notamment veiller à la consommation en chauffage :

- Bien régler la température de son logement :
  - Pièces de vie comme le salon, la cuisine, la salle à manger, etc. = 19°C
  - Chambre d'adulte : 17°C
  - Chambre d'enfant ou de bébé : entre 18 et 21°C
  - Salle de bain : 22°C

  1 degré en plus, c'est 7% de consommation en plus
- Diminuez à 17°C la température lorsque vous n'êtes pas dans le logement ainsi que pendant la nuit.
- Veillez à éviter les courants d'air qui nuisent aussi à votre confort. Inspectez régulièrement votre logement pour y déceler des endroits où l'air peut s'infiltrer (châssis, bas de porte, etc.). Différents systèmes de calfeutrage existent sur le marché :

Au-delà de ces gestes simples, le CPAS de votre commune peut intervenir par 3 mesures spécifiques :

1. le tarif social gaz électricité ;
2. le fonds social mazout ;
3. le fonds gaz électricité.

Tarif social gaz-électricité

Ce tarif social s'appliquera uniquement à l'adresse où vous êtes domicilié légalement et ce pour 4 catégories de personnes :

Catégorie 1 : les personnes qui reçoivent une allocation du CPAS.

Catégorie 2 : les personnes qui reçoivent une allocation de la Direction Générale Personnes Handicapées

Catégorie 3 : Les personnes qui reçoivent une allocation de l'Office national des Pensions

Catégorie 4 : Le locataire d'un appartement social dans un immeuble à appartements ayant une installation collective. Dans ce cas, le tarif social ne s'applique qu'au gaz naturel.

Fonds social mazout

Octroi sur demande d'une allocation de maximum 210 € par an pour l'achat de mazout de chauffage ou de pétrole lampant, sur base des conditions imposées par le gouvernement fédéral.

Fonds gaz / électricité

Le CPAS peut octroyer une aide matérielle à des ménages en difficulté de paiement de leurs factures énergétiques via ce fonds.

Sur base d'une enquête sociale, le CPAS peut intervenir pour toute personne (locataire ou propriétaire) qui a des difficultés à payer sa facture d'énergie ou intervenir par des actions curatives ou préventives (négociation de plan d'apurement, achats de petit matériel limitant la consommation...)

Vous avez des questions ou des demandes, n'hésitez pas à contacter le CPAS de Berloz :

- Soit par mail : cpas@berloz.be
- Soit par téléphone : 019/33.99.64 ou 019/33.99.66
- Soit en vous rendant à une permanence le lundi de 15h à 17 h, le mercredi et vendredi de 9h à 11h, Rue Richard Orban 12 à Berloz

LE MOT DE L'ADL

Tout d'abord, nous vous souhaitons à tous et toutes une très belle année 2022. L'année 2021 a, sans conteste, été, une fois de plus, compliquée à de nombreux niveaux. Espérons que 2022 nous amène, enfin, son lot de bonnes nouvelles et qu'elle soit tout simplement plus agréable à vivre.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, plusieurs projets sont déjà en train de se mettre en place ou seront développés dans le courant de cette nouvelle année. En voici quelques-uns...

ADL
AGENCE DE DEVELOPPEMENT LOCAL

Un nouvel agrément pour votre ADL

Fin 2021, votre agence de développement local a décroché un nouvel agrément pour la période 2021-2026. Ainsi, ce sont près d'une cinquantaine d'actions qui seront développées dans les 5 années à venir et qui concerneront des domaines très divers : l'agriculture, les entreprises, l'emploi, le développement touristique, les circuits courts ou encore l'énergie.

Le développement et le maintien de notre tissu économique constituent le cheval de bataille de l'ADL, nous sommes donc à la disposition de nos entreprises, n'hésitez pas à nous contacter !

AGRIclub

Cycle d'AgriClub's 2022

A l'instar des années précédentes, nous avons débuté 2022 avec un nouveau cycle d'AgriClub's proposé en collaboration avec nos partenaires. Dans ce cadre, 4 séances d'information ont été proposées aux agriculteurs durant le mois de février et ont abordé des thématiques diverses : «Les MAEC en couverts végétalisés permanents», «Quand faire appel à Agricall et Finagri ?», «Quels débouchés pour les légumineuses en grandes cultures» et «Lancer son projet de diversification en circuit-court». Les comptes rendus de ces rencontres seront prochainement disponibles en ligne !

Vous êtes agriculteur(trice) et n'avez pas reçu nos invitations ? Contactez-nous pour que nous mettions à jour notre listing ! D'autres actions à destination de votre secteur sont prévues prochainement !

L'annuaire 2022-2023 en version numérique

Comme tous les deux ans, l'ADL vous propose son annuaire qui rassemble les coordonnées des entreprises, commerces et professions libérales des communes de Berloz, Donceel, Faimes et Geer. En effet, on trouve à peu près tout sur nos jolies communes, alors pourquoi s'en priver ? Nous vous proposons donc de parcourir ces pages pour trouver, près de chez vous, tout ce dont vous avez besoin : commerces, producteurs locaux, gîtes et restaurants mais également électricien, architecte, psychologue ou encore mécanicien. Petite nouveauté cependant, l'annuaire sera uniquement disponible en téléchargement.

Retrouvez le fichier PDF sous l'onglet «annuaire économique» du site de l'ADL (www.berloz-donceel-faimes-geer.be) ou directement auprès de l'administration communale.

Le retour des marchés locaux

Dès le mois d'avril et jusqu'en septembre, vous retrouverez les marchés locaux dans nos 4 communes. Un changement de fréquence est cependant à noter : les marchés auront lieu tous les 15 jours (les 1ers et 3èmes vendredis du mois en alternance sur les communes). Ainsi, les producteurs vous donnent rendez-vous à Berloz, rue de la Drève : le 20 mai, le 15 juillet et le 16 septembre 2022. Notez déjà les dates dans votre agenda et n'hésitez pas à découvrir également les marchés des autres communes : retrouvez l'ensemble des informations dans le flyer ci-contre.

Restez connectés :
une page sera prochainement créée sur facebook !

ADL Berloz-Donceel-Faimes-Geer

Rue Richard Orban, 1 – 4257 Berloz
019 58 79 94 – info@adl-bdfg.be
www.berloz-donceel-faimes-geer.be

AVIS À LA POPULATION – MAZOUT

ENSEMBLE, FAISONS DES ECONOMIES

L'administration communale de BERLOZ vous propose à nouveau de faire des économies sur le gasoil de chauffage en vrac. Les personnes intéressées renvoient le coupon ci-dessous en y indiquant la quantité de mazout souhaitée (min. 500L) au plus tard le vendredi 18 mars 2022.

Lorsque la quantité de mazout à commander est connue, L'Administration communale fait une demande de prix auprès de plusieurs fournisseurs.

Le prix le plus bas, la date effective de livraison ainsi que le mode de paiement vous seront communiqués par courrier. Vous devez savoir qu'en adhérant à ce marché, vous vous engagez à être présent le jour indiqué ou à déléguer une personne pour rendre la citerne accessible et pour effectuer le paiement direct soit en liquide ou par bancontact sous peine de voir votre livraison refusée par le livreur.

Si vous êtes intéressé(e)s, renvoyez ce coupon réponse à l'Administration communale de Berloz, 10, rue Antoine Dodion à 4257 BERLOZ. Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter Evelyn Demaeght (evelyn.demaeght@berloz.be – 019/33 99 90) ou Frédéric Delathuy (frederic.delathuy@berloz.be – 019/33 99 91).

Le Directeur général,
Antoine RIZZO

La Bourgmestre,
Béatrice MOUREAU

✂ ----------

COMMANDE COLLECTIVE MAZOUT

(à rentrer pour le 18 mars 2022)

Je soussigné(e)…….

Domicilié(e)……

Tél (obligatoire)……

Email : (écrit TRES lisiblement SVP)……

Souhaite commander …… litres de mazout et m'engage à m'acquitter de la facture aux conditions reprises ci-dessous. En aucun cas, l'Administration communale de Berloz ne sera tenue au paiement de celle(s)-ci, ni responsable de son (leur) non-paiement.

La signature et le renvoi du présent document constituent un engagement ferme et irrévocable de la commande.

Signature,

SUPER ISOLATION

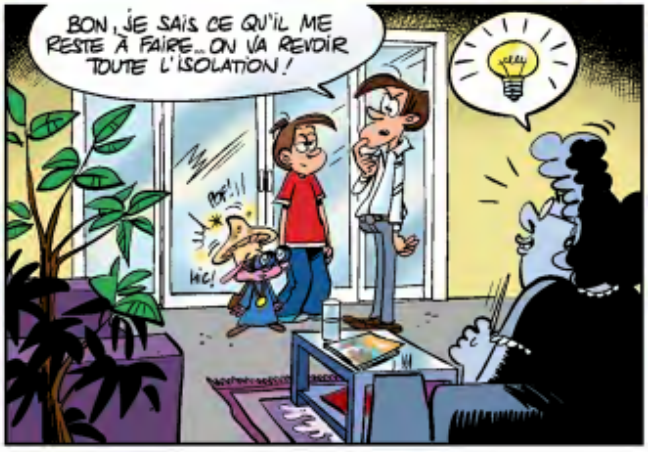

Il est important de prévoir une isolation performante dans la toiture et les autres parois.